

# Télémédecine à Bergerac (24) : "le début d'une nouvelle ère"

Publié le 02/02/2018 à 9h35 par GRÉGOIRE MORIZET [g.morizet@sudouest.fr](mailto:g.morizet@sudouest.fr).



Les médecins régulateurs de La Madeleine, les Dr Louis Grand et Jacques Seret, dans la pièce dédiée aux téléconsultations. G. M.

## **Un projet qui couvre tout le territoire est piloté depuis l'Ehpad de La Madeleine, où une pièce dédiée aux téléconsultations a été créée.**

Téléconsultation, téléexpertise, téléassistance, télésurveillance médicale. Depuis des années, la télémédecine est sur toutes les lèvres. Sauf que souvent, elle reste à l'état de concepts dont les patients ne perçoivent pas les applications.

Mais les temps changent, particulièrement en Bergeracois (Dordogne). Le territoire est **en passe de devenir pionnier en la matière**, avec une mise en œuvre concrète.

Un projet piloté depuis l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de La Madeleine de Bergerac, et adossé au **Pôle de Santé**, entre dans sa phase opérationnelle.

« C'est la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère », philosophe le Dr Bertrand Rousseau, président de l'association Sainte-Marthe La Madeleine, qui surplombe l'Ehpad.

## Cabinet dédié, logiciel sécurisé

Dans la toute nouvelle Unité d'hébergement renforcé de La Madeleine, **une pièce a été prévue pour cette télémédecine**. D'ici avril, elle sera équipée comme un petit studio médical, avec des caméras et les outils habituels d'un cabinet. Les liaisons seront assurées par le logiciel Paaco ([Plateforme Aquitaine d'aide à la communication](#)), sorte de Whatsapp ou Skype ultrasécurisé et dédié à la télémédecine, dont est équipé l'établissement.

À partir de ce cabinet et ce logiciel, quatre cas de figure ont été anticipés, **exclusivement pour des patients volontaires**. D'abord, en reliant un résident de l'Ehpad à son médecin traitant. Accompagné d'une infirmière ou d'un médecin régulateur de l'établissement, il sera mis en relation à distance avec son généraliste qui pourra le guider.

Second volet : c'est d'ici aussi que les aînés seront mis en communication avec des spécialistes médicaux. Là encore, le docteur ou l'infirmier présent sera ses yeux et ses mains.

Troisième cas, celui où **un médecin traitant sollicite l'avis d'un expert**, que ce soit pour un résident de l'Ehpad ou un patient extérieur. Car **ce cabinet n'est pas réservé à la seule maison de retraite**. « C'est aussi un lieu mis à la disposition des médecins du territoire », insiste Sylvain Connangle, directeur de La Madeleine.

Le dernier acte du projet ne se joue pas ici. La présidente du Pôle de santé, Laëtitia Carlier, explique : « Pour le suivi de maladies chroniques chez des patients stables, et jamais les urgences, **une infirmière peut se rendre à son domicile** pour effectuer un certain nombre d'actes et vérifications codifiées, en relation étroite avec le médecin traitant grâce au logiciel Paaco dont nous sommes équipés. »

## Des avantages

Cette forme de médecine « hors les murs », comme le dit le Dr Rousseau, offre bien des avantages. D'abord, elle apporte **un élément de réponse à la désertification médicale**. Car parfois, faute de médecins disponibles, les résidents des maisons de retraite sont dirigés vers les urgences. Idem pour des patients qui, ne parvenant pas à contacter un généraliste, vont d'eux-mêmes aux urgences. À la campagne, certains généralistes surchargés ne peuvent assurer pleinement le suivi de patients à domicile. Sans parler du **déficit de spécialistes** dont souffre la Dordogne. « Il y en a deux fois moins que sur le reste de l'Aquitaine », indique le Dr Benoît Blanc, vice-président du Pôle de santé.

Autres avantages pour les patients, celui de **« limiter les déplacements des patients fragiles**, qui sont source de stress, ajoute Sylvain Connangle, et qui peuvent faire perdre du temps ». Sans oublier que ces déplacements représentent aussi des coûts pour l'Assurance maladie.

Reste que s'il est emballé, **le Dr Rousseau tempère** : « La télémédecine ne fait pas, et ne fera pas tout. Mais elle est indispensable. »

## Un projet à 300 000 euros

Ce projet a déjà trouvé ses financements, pour près de 300 000 euros, entre l'équipement du cabinet, la mise en place du réseau sécurisé, les formations et l'accompagnement d'un cabinet spécialisé en télésanté.

Ses contributeurs sont la Région, l'Agence régionale de santé (ARS) et la mutuelle AG2R La Mondiale. Depuis plus d'un an que l'élue régionale déléguée à la santé, Françoise Jeanson, suit le projet de près, elle a observé : « C'est **le seul de ce type et de cette envergure** qui soit aussi abouti. »

Reste que des questions sont encore en suspens, discutées au niveau national, entre les syndicats professionnels et la Sécurité sociale. « Elles devraient aboutir sous trois mois à une nouvelle nomenclature et à **des tarifs opposables pour les actes de télémédecine** », estime le Dr Grand, qui est confiant. « Nous bénéficions d'**un alignement des planètes** : le gouvernement est pour, la Sécurité sociale aussi, les territoires ont des besoins, la technologie est là et les consciences professionnelles s'ouvrent. »

## Un mini réseau social

Depuis deux ans, la maison de retraite travaille sur ce projet, tout comme le Pôle de santé qui explore différentes pistes d'accès aux soins pour les patients du territoire.

Leur association est au centre du dispositif. « Cela nous permet d'avoir **un interlocuteur unique et crédible** qui regroupe plus de 100 professionnels de santé du Bergeracois, explique le médecin coordinateur de La Madeleine, le Dr Louis Grand. Sinon, faire de la téléconsultation à l'Ehpad serait resté du domaine de l'expérimentation et du confidentiel. Cela existe déjà ailleurs et n'aurait rien de novateur. »

Un des grands défis est donc **le développement d'un réseau entre différents professionnels** : ceux de l'Ehpad, élargi à ceux du territoire de l'agglomération, en lien avec des spécialistes aussi bien de Bergerac que de Périgueux ou Bordeaux. « La mise en place de cette boucle, de ce mini-réseau social, va de pair avec une sécurisation des données », insiste le Dr Grand.